



Communauté de communes
CÈZE-CÉVENNES
Ensemble pour être unique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE SOL EN CÈZE : DES ÉVOLUTIONS POUR PRÉPARER L'AVENIR



Ce communiqué de presse fait suite à l'interpellation de nombreux usagers concernant la nouvelle saison de l'école de musique et son projet pédagogique à construire. Nous souhaitons apporter ci-dessous des compléments d'informations concernant les orientations qui guideront l'organisation de l'école intercommunale de musique Sol en Cèze pour cette nouvelle année scolaire.

Une période de transition jusqu'à la fin de l'année

L'objectif est qu'un nouveau projet pédagogique de l'école intercommunale de musique soit fonctionnel dès la fin de l'année 2026 pour être validé en conseil communautaire.

À cet effet, deux étapes sont à retenir :

- **Jusqu'aux vacances de la Toussaint** : une phase de réflexion et d'ajustement,
- **De la Toussaint à Noël** : une phase de mise en œuvre des nouvelles orientations et l'élaboration du nouveau projet pédagogique.

Une nouvelle organisation pédagogique, davantage tournée vers le collectif

L'organisation des enseignements évolue avec une volonté forte : **développer davantage les cours en petits groupes et les pratiques collectives.**

À compter de cette rentrée, les enseignements seront organisés de façon mixte et en privilégiant, chaque fois que cela sera possible, les cours collectifs en petits groupes de 2 à 3 personnes.

Cette orientation s'inscrit dans la continuité des orientations nationales : **le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) 2026 du Ministère de la Culture** indique que **la formation musicale repose « de manière continue sur les pratiques collectives et individuelles »** et insiste sur la complémentarité entre les deux.

Il précise également que les pratiques collectives permettent notamment le partage, l'écoute réciproque et l'acquisition des compétences liées au jeu en groupe. Il convient donc de favoriser les apprentissages à **plusieurs**, tout en conservant une **attention particulière aux besoins de chaque élève**.

Cette orientation présente **plusieurs avantages** :

- donner envie aux élèves de jouer avec les autres, devant les autres et pour les autres
- permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves

Les professeurs seront accompagnés et formés pour cette nouvelle orientation pédagogique.

Lorsque des raisons pédagogiques et organisationnelles le justifieront, des modalités différentes pourront être privilégiées collégialement.

Un planning hebdomadaire qui pourra progressivement évoluer

Dès cette rentrée, les cours continuent à être proposés du **lundi au vendredi**, dans le respect des obligations de service des enseignants. À terme, l'organisation pourrait évoluer vers une ouverture **le samedi**.

L'objectif est de permettre à davantage d'utilisateurs de trouver un créneau adapté à leur quotidien et rendre l'école accessible à de nouveaux élèves. Cette évolution sera travaillée progressivement dans le cadre du nouveau projet pédagogique.

Renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'école de musique

L'école intercommunale de musique ne se résume pas aux cours dispensés chaque semaine. Elle est aussi un lieu de rencontres, de projets et de partage. Les enseignants et les élèves seront ainsi amenés à participer davantage au rayonnement de l'école sur le territoire en développant :

- les concerts et auditions de l'école
- les manifestations de la communauté de communes
- les journées portes ouvertes
- des stages pendant les vacances scolaires
- des projets artistiques développés avec les acteurs du territoire

Cette rentrée marque donc une étape importante pour Sol en Cèze

Afin d'accompagner ces nouvelles orientations, **des cours d'essai gratuits sont proposés du 14/09/26 au 02/10/26.**

Les élèves sont notamment invités à expérimenter les cours d'instruments en petits groupes.

Un comité de pilotage conduit par la Direction et le conseil pédagogique missionné va être mis en place prochainement. Il sera composé d'utilisateurs et d'enseignants et aura pour objectif de participer à la construction et à l'élaboration du nouveau projet pédagogique de l'école intercommunale qui sera présenté en conseil communautaire fin 2026 pour en valider le contenu et le fonctionnement.

**L'ambition reste la même :
permettre à chacun de découvrir, pratiquer et aimer
la musique sur notre territoire, aujourd'hui comme demain.**

CONTACTS - Service Communication

Nicolas Villamisar & Marie Cividino | communication@ceze-cevennes.fr